Circuit DE Croix EN Ternois

ENTRAINEMENTS LIBRES MOTO
CONDITIONS GENERALES D'ACCES & ENGAGEMENT DE RESPONSABILITE

Je soussigné.....

Date de naissance |__|__|__|__|__|__|__|__| Pays .....

Adresse : .....

Code Postal |__|__|__|__|__| Ville : .....

Marque de la moto : ..... N° moto ou immatriculation : .....

E mail : ..... N° de tél :.....

Tél. d'une personne à contacter en cas d'urgence : .....

>> DATE DE ROULAGE : .....

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des règles techniques et de sécurité de la FFM et des conditions générales de vente du Circuit de Croix en Ternois et l'accepter.
Déclare utiliser volontairement la piste du circuit de St Pol/Croix-en-Ternois dans l'état où elle se trouve en vue du perfectionnement de ma conduite ou essais / réglages de ma moto et ce, sans esprit de compétition.

Je certifie répondre aux exigences imposées au droit d'accès sur la piste, telles qu'énumérées ci-dessous :

>>> OBLIGATOIRE

☐ **Permis de conduire A ou B ou Titre FFM pour les mineurs**

☐ **Avoir noté que le droit de piste comprenait l'assurance Responsabilité Civile sur la piste**
>> Et que c'est à moi de faire les démarches si je souhaite d'autres couvertures et garanties complémentaires : https://assuracing.com/ <<

- **Avoir noté que la protection dorsale est obligatoire**
- Ne pas avoir consommé d'alcool
- Garantir que ma moto :
  - ✓ répond aux exigences sonores inférieures ou égales à 100 db
  - ✓ est en parfait état de fonctionnement et esthétiquement propre
- Porter en tout temps un **casque intégral muni d'un système de fixation par sangle ou jugulaire en bon état, conforme à la norme CE** et une tenue de cuir (combinaison ou **veste + pantalon zippé impérativement**). La visière du casque doit-être baissée lorsque la moto roule.
- **Respecter scrupuleusement les consignes de sécurité.**
- **Noter que LES BURNS SONT INTERDITS**
- Etre responsable de mes accompagnateurs et qu'en aucun cas ceux-ci ne doivent intervenir sur la piste sans accord préalable de la direction du Circuit de St Pol/Croix-en-Ternois.
- Noter que tout extincteur utilisé pour l'extinction d'un début d'incendie sur mon véhicule ou moto, sera facturé au prix de 115 € H.T.

Je certifie avoir pris connaissance du briefing relatif aux conditions d'accès à la piste, aux règles de sécurité et de roulage à respecter.

Acceptant les risques de l'entrainement, je dégage la Société Circuit de St Pol/Croix en Ternois de toute responsabilité en cas d'accident corporel et/ou matériel lors des différents entraînements auxquels je participe, accidents provoqués envers moi-même ou envers des tiers.
Je renonce à tout recours contre les autres utilisateurs du circuit, les préposés, aides bénévoles et chargés de mission et les assureurs des personnes et organismes mentionnés ci-dessus.
Cet engagement n'excluant pas mes assurances personnelles et/ou privées.

Je reconnais que le sport moto est un sport dangereux et qu'un manque de respect des règles de sécurité établies sur un Circuit automobile peut entraîner de graves conséquences jusqu'à occasionner la mort.

SIGNATURE :

Fait à Croix-en-Ternois,

Le |__|__|__|__| 2 | 0 | 2 | 2 |